



7^{ème} Balade des SUCS

Dimanche 28 Juin 2026

Manifestation ouverte aux voitures anciennes immatriculées avant 1990 et « Youngtimers » immatriculés de préférence avant le 31/12/1999.

Inscriptions avant le 10 juin 2026 dans la limite de 50 véhicules participants.

Bulletin d'inscription

LE CONDUCTEUR

NOM : PRENOM :

ADRESSE.....

TELEPHONE.....MAIL.....

L'EQUIPAGE

- 2 personnes non adhérentes aux MAHL: 120 €
- 2 personnes adhérentes aux MAHL : 100€
- 1 personne : déduire 45 € du tarif ci dessus
- Nombre adultes supplémentaires et/ou enfants de + 12 ans :.....x 45€ =€
- Nombre d'enfants de moins de 12 ans :..... x 20 € =.....€

LE VEHICULE

MARQUE MODELE ANNEE.....

COMPAGNIE D'ASSURANCE N° de contrat.....

Je souhaite avoir un roadbook : (rayez les mentions inutiles)

- Normal (simple, comme les autres années)
- Expert (plus compliqué, réservé aux gens qui ont plus d'expérience)
- Je souhaite avoir un road book en miles.

Je soussigné(e), déclare

- ✓ participer de ma propre initiative à cette manifestation
- ✓ avoir pris connaissance et adhérer sans réserve et dans son intégralité au règlement
- ✓ certifier que mon véhicule est en règle, assuré et que je possède les autorisations nécessaires à sa conduite
- ✓ renoncer à tout recours contre l'association organisatrice et/ou les autres participants à la manifestation pour tous dommages ou annulation quel qu'il soit
- ✓ accepter que soient publiées des photos de mon véhicule et de l'équipage dans les médias
- ✓ m'engager à respecter scrupuleusement le code de la route, les autres participants et les riverains et les consignes des organisateurs.
- ✓ adhérer à l'esprit de convivialité de cette manifestation.

Fait à le

(Signature précédée de la mention lu et approuvé)

Pour vous inscrire :

- pour une voiture avec 2 personnes ou plus :
 - soit par mail en nous retournant le présent bulletin d'inscription à : mecaniquesancienneshautlignon@gmail.com et en effectuant votre règlement par carte bleue sur notre site : <https://www.payasso.fr/mecanique-anciennes-haut-lignon/paiement> (**merci de privilégier ce mode d'inscription** qui nous facilite l'organisation et la comptabilité)
 - soit par courrier accompagné de votre règlement par chèque à :
mécaniques anciennes du haut lignon, 104 rue des écoles 43190 Le Mas de Tence.
- Si vous n'êtes qu'une personne dans la voiture, merci de vous inscrire uniquement par courrier.

Dans tous les cas vous recevrez par mail une confirmation de votre inscription



REGLEMENT DE LA 7ème Balade des SUCS

DIMANCHE 28 juin 2026

Article 1 : Généralités

Les Mécaniques Anciennes du Haut Lignon organise la **6ème Balade des Sucs** le dimanche 28 juin 2026 au départ du Mas de Tence.

Seules les voitures anciennes immatriculées avant 1990 et les « Youngtimers » immatriculés de préférence avant le 31/12/1999 sont admis.

Le parcours sur route ouverte d'environ 200 kilomètres sera indiqué dans le roadbook remis à chaque équipage. Cette sortie a pour finalité de permettre à des collectionneurs de faire rouler leur véhicule d'époque et de mettre en valeur le patrimoine industriel que constituent ces véhicules anciens. Elle favorise aussi la découverte du patrimoine paysager, architectural, culturel et historique de nos régions.

Il s'agit d'une simple sortie entre passionnés. Il n'y a aucune compétition ni enjeu sportif.

La balade est organisée de façon à ce que chaque participant, quel que soit l'âge et la cylindrée de son véhicule, puisse effectuer le tracé dans de bonnes conditions de sécurité.

Les organisateurs de l'association des MAHL se réservent le droit d'apporter toute modification à ce présent règlement, au programme préétabli et d'annuler la manifestation notamment en cas de conditions météorologiques défavorables mais aussi en cas de décisions municipales ou préfectorales.

Article 2 : Inscription

Les **inscriptions** sont ouvertes dès réception du présent règlement et **jusqu'au 10 juin 2026**, délai de rigueur, dans la limite de 50 véhicules. S'il y avait plus de 50 demandes d'inscriptions, l'ordre de réception des bulletins d'inscriptions accompagnés du règlement sera pris en compte pour la participation.

Toute inscription sera considérée comme définitive après le 10 juin 2026 et ne pourra donner lieu à aucun remboursement pour une annulation à la demande du participant.

Elle comprend

- Le café de bienvenue
- Le repas de midi
- Le pot de remerciement
- La plaque de la manifestation et le road book
- Le casse croute du soir

Article 3 : Programme de la journée (indicatif)

- 8h45 : Accueil à la salle du Belvédère au Mas de Tence (entre Tence et Saint Bonnet le Froid)
Café de bienvenue offert.

Les vérifications d'usage seront effectuées par les membres organisateurs.

- 9 h00 : Départ toutes les minutes pour une balade d'environ 200 km à travers les paysages de la Haute Loire, de la Loire et du Puy de Dome. Jeu sur le parcours. Matiné avec parcours au roadbook.
- 13h00 : Repas au restaurant

- Balade pour le chemin du retour avec jeu
- 18h00/18h30 : Arrivée au Mas de Tence, remise des prix et verre de l'amitié
- A partir de 19h00 : casse croute convivial

Article 4 : Obligations

Le chauffeur du véhicule devra être en possession du permis de conduire valable.

Le véhicule devra être immatriculé, assuré, avoir un contrôle technique à jour et avoir des équipements de sécurité en état (triangle, gilet...).

Tous les véhicules doivent être en accord avec la réglementation de leur pays d'immatriculation et avec les normes techniques.

Les participants devront se conformer au code de la route, aux arrêtés municipaux des localités traversées.

Les participants sont responsables de leur approvisionnement en essence, huile et eau...

Article 5 : Assurance

Les organisateurs ont souscrit une responsabilité civile pour cette manifestation. Cependant, le participant reste seul responsable des dégâts matériels endommageant son véhicule ou de ceux causés à autrui. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités relatives aux incidents, vols, accidents, contraventions qui pourraient survenir lors de la balade. Sur les lieux de stationnement, aucune surveillance ne sera assurée.

Article 6 : Règles de roulage

Le parcours de la balade tenu secret jusqu'à la distribution du roadbook doit être suivi.

Il s'agit d'un rassemblement sans horaires fixes ni moyennes imposées, sans aucune notion sportive ou de compétition. En aucun cas, la balade ne donnera lieu à un classement basé sur une notion de vitesse, de moyenne imposée ou de chronométrage.

Les départs sont donnés de manière échelonnée. Les participants circulent non groupés, dans le respect du Code de la Route et sans entrave à la circulation routière.

Chaque participant s'engage à effectuer la totalité du parcours sauf cas de force majeure. Cependant, pour éviter des recherches inutiles l'équipage devra le signaler à l'un des organisateurs. Les N° de téléphone de ceux-ci seront notés sur le roadbook.

En cas de problèmes mécaniques, chaque participant doit faire dépanner son véhicule par ses propres moyens et à ses frais.

Tout conducteur ou participant en état d'ébriété ou sous l'emprise de produits illicites avérés ou dont le comportement irait à l'encontre de la manifestation sera immédiatement exclu par les organisateurs.

La participation à la balade implique l'acceptation d'être photographié ou filmé pendant l'épreuve et autorise la diffusion de ces images.

La manifestation étant placée sous le signe de la convivialité et de la courtoisie, les équipages sont tenus de respecter les riverains, les usagers de la route et les autres participants.

Respectons la nature, merci de ne pas jeter déchets ou mégots en dehors des récipients prévus à cet effet, surtout en ce début d'été.

Par son engagement, chaque participant accepte d'adhérer à ce règlement et de se conformer aux décisions des membres du bureau des Mécaniques Anciennes du Haut Lignon.

Contre-indications ou allergie alimentaire ? signalez-le-nous au moment de l'inscription, nous ferons le maximum avec nos amis restaurateurs pour trouver une solution.

Bonne journée et bonne route à tous !